

« rir, mais je suis bien plus malheureux que vous ; car,
 « outre la mort, je dois souffrir la question ordinaire et
 « extraordinaire. »

« On le mena en la chambre de la gesne, et passant par une chambre des prisonniers, il dit : « Mon Dieu, « où vous me menez-vous ? » Et puis : « Ah ! qu'il sent « mauvais ici ! » Il fut environ une demi-heure dans la chambre de la gesne, puis on le ramena sans avoir esté tiré, d'autant que par le *retentum* de l'arrest il avoit esté dit qu'il seroit seulement présenté à la question.

« Au retour, son rapporteur luy dit adieu, dans la salle de l'audience, les larmes aux yeux, après avoir parlé quelque temps ensemble. Après quoy, M. de Thou alla l'embrasser, l'exhortant de vouloir mourir, constamment (1), et de ne point appréhender la mort. Il luy répartit qu'il ne l'avoit jamais appréhendée et que, quelque mine qu'il eût fait depuis sa peine, il avoit toujours bien crû qu'il n'en échapperoit pas.

« Ils demeurèrent ensemble un petit quart d'heure, pendant lequel temps ils s'embrassèrent deux ou trois fois et se demandèrent pardon l'un l'autre, avec des démonstrations d'une amitié très parfaite. Leur conférence finit par ce mot de M. de Cinq-Mars : « Il est temps de « mettre ordre à nostre salut. »

« Quittant M. de Thou, il demanda une chambre à part pour se confesser, qu'il eut peine d'obtenir. Il fit une confession générale de toute sa vie, avec grande repentance de ses péchés et beaucoup de sentiment d'avoir

(1) Il doit exister ici une inversion à laquelle on suppléera facilement par la pensée.